

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

N°	2020-P90
À	Conseil d'administration
Date	2020-06-25

Pour	INFORMATION
Sujet/titre	
Rapport 2019-2020 sur le Plan lumière de la capitale	
Sommaire	
Présentation du rapport annuel sur le Plan lumière de la capitale pour la période d'octobre 2018 à mars 2020.	
Aperçu du risque	
<ul style="list-style-type: none">• S.O.	
Recommandation	
<ul style="list-style-type: none">• S.O.	

Soumis par :

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim., Aménagement de la capitale
Nom

Signature

1. Priorités stratégiques

- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067, projet marquant 15;
- Plan d'entreprise de 2020-2021 à 2024-2025 de la CCN :
 - Priorité 4 : Élaborer et faire connaître les plans d'utilisation du sol, et coordonner promptement et efficacement l'utilisation des terrains fédéraux et le design dans la région de la capitale nationale.
 - Priorité 5 : Montrer la voie à suivre dans la création d'une région de la capitale nationale résiliente et durable sur le plan de l'environnement, et assurer de manière exemplaire l'intendance des terrains et des actifs fédéraux.

2. Autorité

Paragraphe 10(1) de la *Loi sur la capitale nationale*

3. Contexte

Le conseil d'administration de la CCN a approuvé le Plan lumière de la capitale 2017-2027 le 12 septembre 2017. La section 8.8 du Plan prévoit la production d'un rapport annuel afin d'évaluer le succès du Plan. Le présent second rapport annuel couvre la période d'octobre 2018 à mars 2020 (annexe A).

Le rapport annuel porte sur les initiatives en cours ou achevées qui sont :

- Menées par la CCN;
- Menées en externe, mais avec la participation de la CCN;
- Menées en externe et situées sur les terrains fédéraux ou menées par une entité fédérale, et par conséquent sujettes à une approbation fédérale d'utilisation du sol et de design (AFUSD) de la CCN.

Dans tous les cas ci-dessus, le personnel de la CCN utilise activement le Plan lumière de la capitale pour guider l'élaboration ou l'examen de stratégies et de projets d'éclairage dans la région de la capitale nationale (RCN).

4. Analyse des options

Voici quelques-uns des projets ayant une composante de mise en lumière qui ont été complétés ou qui sont relativement avancés dans la mise en œuvre pendant la période de ce rapport annuel :

- Plan directeur en matière d'éclairage extérieur de la Cité parlementaire
- Plan du domaine public de la rue Sparks
- Restauration et éclairage de la fontaine des Grands Lacs – Jardin des provinces et des territoires

5. Détails financiers

- S.O.

6. Opportunités et résultats attendus

- Raviver l'intérêt et l'utilisation du plan lumière de la Capitale comme guide à la réalisation des projets internes et externes.
- Poursuivre la mise en œuvre des actions qui se retrouve dans la stratégie de la mise en œuvre du Plan lumière de la Capitale de 2018.

7. Risques et mesures d'atténuation

- S.O.

8. Consultations et communications

- S.O.

9. Prochaines étapes

- Raviver l'intérêt des villes de Gatineau et d'Ottawa et des Services publics et approvisionnement Canada pour la signature d'une charte lumière.
- Continuer à promouvoir et à utiliser le plan lumière de la capitale dans la mise en œuvre de projets internes et externes ayant une composante d'éclairage et de mise en lumière.

10. Liste des annexes

Annexe A — Rapport annuel 2019-2020

11. Auteurs de la proposition

Pierre Vaillancourt, vice-président par intérim, Aménagement de la capitale (AC)

Lucie Bureau, directrice, Planification à long terme et Transport, AC

Andrew Sacret, chef, Planification à long terme et Transport, AC

Philip English, planificateur, Plans et Politiques, Planification à long terme et Transport, AC



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Plan lumière de la capitale Rapport annuel 2019-2020

MAI 2020

Canada



Introduction

Le rapport annuel 2019-2020 du Plan lumière de la capitale remplit les exigences de la section 8.8 du Plan lumière de la capitale 2017-2027, qui prévoit la production d'un rapport annuel afin d'évaluer le succès du plan.

Le présent rapport annuel couvre la période d'**octobre 2018**, peu après la publication du premier rapport annuel, à **mars 2020**. Pour cette période, le rapport annuel :

- Rend compte de la situation des interventions mentionnées dans la plus récente (2018) Stratégie de mise en œuvre du Plan lumière de la capitale;
- Mentionne d'autres initiatives d'éclairage qui sont en cours ou achevées.

Une grande partie de la zone d'étude du Plan lumière de la capitale n'est pas de la compétence de la CCN. Le rapport annuel porte sur les initiatives en cours ou achevées qui sont :

- Menées par la CCN;
- Menées en externe, mais avec la participation de la CCN;
- Menées en externe et situées sur les terrains fédéraux ou menées par une entité fédérale, et par conséquent sujettes à une approbation fédérale d'utilisation du sol et de design (AFUSD) de la CCN.

Bien que le personnel de la CCN continue d'utiliser activement le Plan lumière de la capitale pour guider l'élaboration ou l'examen de stratégies et de projets d'éclairage proposés, il semble que l'enthousiasme du début se soit quelque peu estompé. Des efforts supplémentaires s'imposent pour atteindre les objectifs du Plan et pour faire en sorte que les intervenants internes et externes continuent de se servir des lignes directrices qui y sont énoncées lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre les stratégies et projets d'éclairage.

La CCN poursuivra sa collaboration constante avec ses partenaires, en particulier avec la Ville d'Ottawa et la Ville de Gatineau, afin de réaliser les objectifs du Plan lumière de la capitale aux endroits qui ne relèvent pas de sa compétence.

Évaluation

L'évaluation porte sur trois catégories d'initiatives :

- **Tableau 1** : Les initiatives identifiées dans la Stratégie de mise en œuvre de 2018 comme étant "en cours" ou ayant une date de début en octobre 2018 ou plus tard (2019).
- **Tableau 2** : Autres initiatives en cours ou achevées menées par la CCN ou avec sa participation.
- **Tableau 3** : Initiatives externes en cours ou achevées sujettes à une AFUSD.

La situation de chaque initiative est indiquée comme suit :

-  Achevée
  En cours
  Non commencé (pour le tableau 1 seulement)

Tableau 1 : Initiatives mentionnées dans la Stratégie de mise en œuvre de 2018

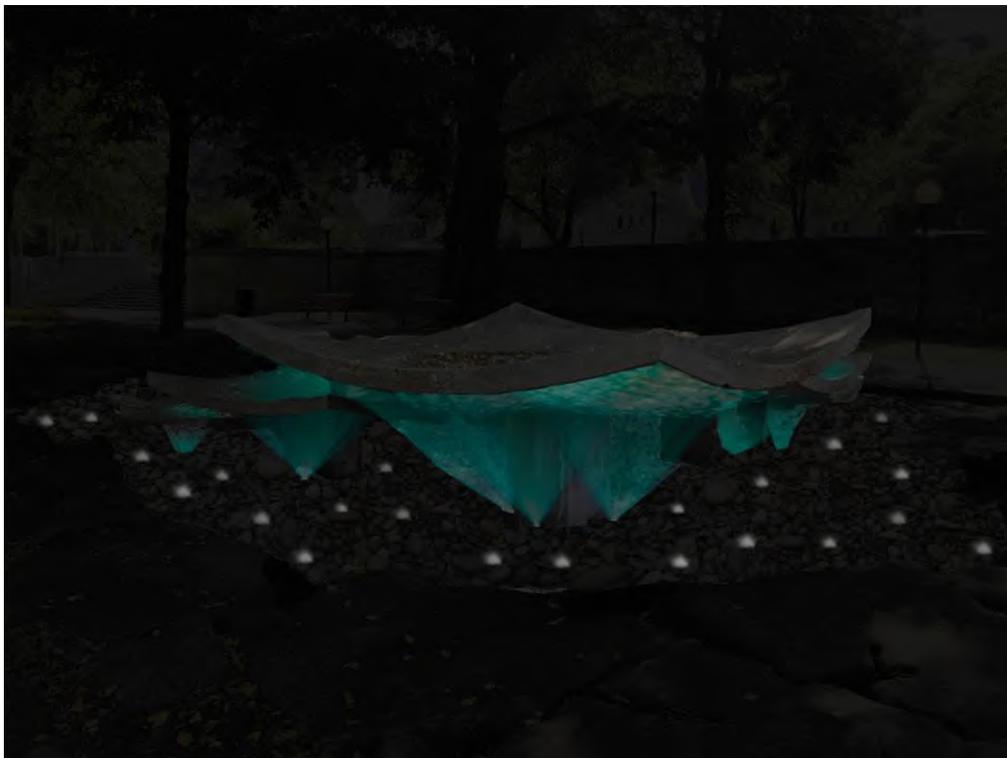
Initiative	Type	Situation
Élaborer la stratégie d'éclairage de l'usine de pâte à papier Bronson	S	
Élaborer la stratégie de mise en lumière du Monument aux victimes du communisme	S	
Mettre à jour le site Web des projets de la CCN pour présenter les projets d'éclairage récemment achevés	I	
Élaborer la Charte lumière	I	
Élaborer la stratégie d'éclairage des façades donnant sur la promenade Sussex (entre les rues Rideau et St. Patrick)	S	
Discuter de l'ajout d'une catégorie pour l'éclairage extérieur aux Prix de l'esthétique urbaine de la Ville d'Ottawa	I	
Poursuivre les démarches auprès des municipalités afin qu'elles intègrent l'examen de l'éclairage dans leurs processus d'approbation	I	
Élaborer la stratégie d'éclairage de la pointe Nepean	S	
Établir un comité de gouvernance du paysage nocturne	I	
Mettre en œuvre la stratégie de mise en lumière du Monument aux victimes du communisme	S	

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative

Tableau 2 : Autres initiatives de la CCN

Initiative	Type	Situation
Plan directeur en matière d'éclairage extérieur de la Cité parlementaire	I et P	○
Éclairage extérieur de l'édifice Sir-John-A.-Macdonald	P	●
Éclairage extérieur de l'édifice de la Bibliothèque du Parlement	P	●
Éclairage extérieur de l'édifice du Sénat du Canada	P	●
Éclairage extérieur de l'édifice de la succursale postale B	P	●
Jardin des provinces et des territoires — Restauration de la fontaine des Grands Lacs	P	○
Plan stratégique des sentiers de la capitale — Lignes directrices d'éclairage	S	○
Nouveau luminaire standard de la CCN proposé	P	○
Plan du domaine public de la rue Sparks, comprenant une stratégie d'éclairage (responsable : Ville d'Ottawa)	S	●

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative



Rendu de nuit de la restauration de la fontaine des Grands Lacs
Source : Aménagement de la capitale de la CCN



Concept d'éclairage « Des joyaux dans la nuit » pour la colline du Parlement
Source : Plan directeur en matière d'éclairage extérieur de la Cité parlementaire



Rendu de nuit de l'éclairage nocturne de la rue Sparks
Source : Plan du domaine public de la rue Sparks, pour la Ville d'Ottawa

Tableau 3 : Initiatives externes sujettes à une AFUSD

Initiative	Requérant	Type	Situation
Stratégie d'éclairage de la façade du Musée canadien de l'histoire	Musée canadien de l'histoire	S	
Stratégie d'éclairage de la façade de l'addition du Château Laurier	Requérant du secteur privé	S	
Projet de réfection du revêtement extérieur des Terrasses de la Chaudière (comprenant une stratégie d'éclairage)	SPAC	S	
Mise en œuvre de l'éclairage de la façade du Centre de conférences du gouvernement	SPAC	P	

P : Projet d'éclairage S : Stratégie d'éclairage I : Autre initiative

Analyse

En général, la mise en œuvre du Plan lumière de la capitale continue de connaître du succès. La publication du Plan avait suscité beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme au cours de la première année de mise en œuvre, durant laquelle plusieurs projets et initiatives avaient été lancés et achevés. Il semble que cet intérêt et cet enthousiasme se soient quelque peu estompés, et un effort renouvelé s'impose pour que le succès de la mise en œuvre du Plan se poursuive dans les mois et les années à venir.

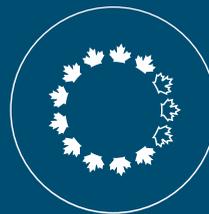
Les mesures particulières suivantes peuvent être mentionnées :

- Encourager et favoriser l'utilisation continue du Plan lumière de la capitale comme outil lors de la phase de conception et d'élaboration des projets de la CCN.
- Utilisation continue du Plan lumière de la capitale comme outil pour l'examen par la CCN des projets sujets à une AFUSD.
- Achèvement des projets et initiatives énumérés dans le Plan de mise en œuvre, sous réserve des contraintes budgétaires et des ressources disponibles.
- Promouvoir le Plan lumière de la capitale comme un outil pour les intervenants externes participant à des projets qui comportent une composante d'éclairage.
- Raviver l'intérêt envers la Charte lumière et la faire signer par la Ville d'Ottawa, la Ville de Gatineau et SPAC.

Les défis de mise en œuvre du Plan lumière de la capitale sont plus particulièrement les suivants :

- Équilibrer les exigences environnementales de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et le souhait d'illuminer les éléments importants du cadre bâti, comme les édifices, les monuments commémoratifs et les œuvres d'art public.
- Voir à ce que l'éclairage soit une priorité lors de l'établissement du budget des projets et qu'il ne soit pas compromis dans le cadre des exercices d'ingénierie de la valeur.

- Intégrer des normes élevées d'examen de la conception de l'éclairage dans le cadre des processus municipaux d'approbation des aménagements, en particulier ceux pouvant toucher les intérêts fédéraux (p. ex. la signalisation lumineuse visible du boulevard de la Confédération).



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027

Rapport annuel 2019-2020

Conseil d'administration, le 25 juin 2020

Contexte

VISION

La capitale nocturne offre des expériences mémorables, met en valeur son caractère distinctif et contribue à un avenir durable.







- **Zones sombres**
- Points de repère nocturnes
- Zones de vie nocturne
- Domaines en évolution



- Zones sombres
- **Points de repère nocturnes**
- Zones de vie nocturne
- Domaines en évolution



- Zones sombres
- Points de repère nocturnes
- **Zones de vie nocturne**
- Domaines en évolution



- Zones sombres
- Points de repère nocturnes
- Zones de vie nocturne
- **Domaines en évolution**

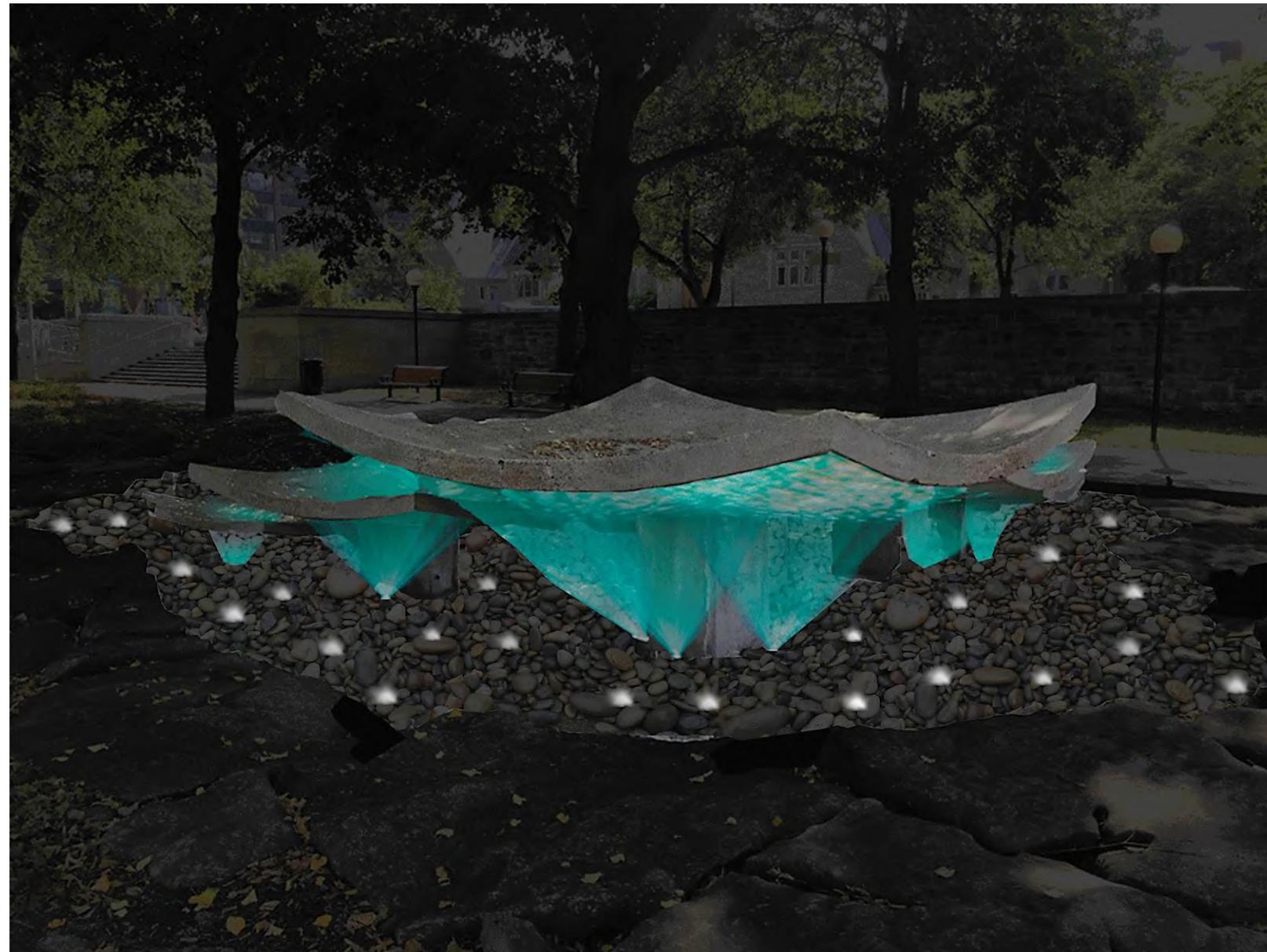


Rapport annuel : Résumé

- La mise en œuvre du plan lumière de la capitale continue d'être couronnée de succès
- Niveau élevé d'intérêt et d'enthousiasme suscité par la publication du plan la première année
- Une partie de l'intérêt et de l'enthousiasme initiaux s'est dissipée et un effort renouvelé est nécessaire pour poursuivre la mise en œuvre réussie du plan
- Le rapport annuel fournit des recommandations pour renouveler l'intérêt et poursuivre la mise en œuvre réussie (exemple : Charte de l'éclairage)



Restauration de la fontaine des Grands Lacs Jardin des provinces et des territoires



Plan du domaine public de la rue Sparks : stratégie d'éclairage



Plan directeur en matière d'éclairage extérieur de la Cité parlementaire : le concept "Bijoux dans la nuit"



Projets d'éclairage achevés



Édifice Sir-John-A.-MacDonald



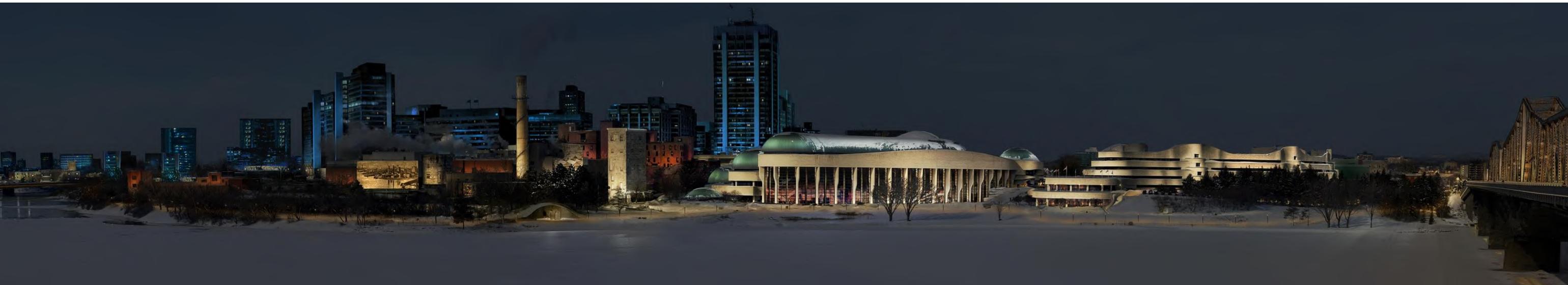
Bibliothèque du Parlement



Projets d'éclairage achevés



Prochaines étapes





NCC | CCN